Demande relative à l’obtention d’une attestation d’équivalence de niveau Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers en vue d’entrer dans la procédure d’admission du Master ès Sciences en sciences infirmières UNIL - HES-SO

*Cette procédure ne constitue pas une obtention a posteriori du titre HES (OPT) et ne se substitue pas à cette dernière dont la responsabilité incombe au SEFRI. Elle demeure valable jusqu’à la mise en vigueur de l’OPT.*

Dûment rempli (machine à écrire ou manuscrit en caractères d’imprimerie), le formulaire doit être daté et porter la signature du-de la requérant-e.

 Madame Monsieur / NOM / Prénom

Rue / No Téléphone affaire

Case postale

Code postal / Lieu Téléphone mobile

Date de naissance

Lieu d’origine / Pays E-Mail

Date / Signature

**Demande**

Pour demander l’obtention d’une attestation d’équivalence, veuillez s.v.p. joindre à ce formulaire les documents suivants :

* La version originale du titre du degré secondaire II (maturité gymnasiale, maturité professionnelle, titre d’une EDD / ECG, CFC) accompagnée d’une copie, ou la copie du titre certifiée conforme par un notaire ou un service administratif, accompagnée d’une copie.
* La version originale du titre professionnel suisse délivré par une école devenue HES (diplôme d’infirmière de niveau II, diplôme d’infirmière en soins généraux, diplôme d’infirmière en psychiatrie et diplôme d’infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie) accompagnée d’une copie, ou la copie du diplôme certifiée conforme par un notaire ou un service administratif, accompagnée d’une copie.
* La version originale des certificats ou des attestations de travail[[1]](#footnote-1) attestant d’une activité professionnelle d’au moins deux années, ou la copie du relevé certifiée conforme par un notaire ou un service administratif. Liste des activités professionnelles avec indication de leur durée respective en mois, p. ex. 02/1995 - 06/2000 = 65 mois.
* La version originale d’un document attestant la fréquentation d’un cours postgrade de niveau Haute école ou d’au minimum 400 leçons ou 20 crédits ECTS ou la copie du document conforme par un notaire ou un service administratif.
* Le récépissé ou sa copie attestant le versement des émoluments pour frais d’ouverture de dossier de CHF 150.-. Les coordonnées bancaires de la HES-SO sont : Banque cantonale du Jura - 2800 Delémont - CCP 25-63-7 - No de compte 16 553.900.8.16 - Clearing 789 - Code SWIFT BCJUCH22 - IBAN CH36 00789016 5539 0081 6. Il est impératif de mentionner la référence «Attest-BSc-SI».

La demande doit être adressée à:

HES-SO//Master, Service des admissions, Av. de Provence 6, 1007 Lausanne

Délai de dépôt pour la rentrée académique 2014 - 2015 : 31 mars 2014

L’attestation d’équivalence de niveau Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers en vue d’entrer dans la procédure d’admission du Master ès Sciences en sciences infirmières UNIL – HES-SO est valable exclusivement pour la rentrée académique 2014-2015.

La HES-SO acceptera les demandes jusqu’à la mise en vigueur de l’obtention a posteriori du titre HES par le SEFRI.

1. Les indépendant-e-s transmettront un dossier comme moyen de preuve de l’exercice d’une activité professionnelle dans la durée et aux *conditions* requises. (Extrait du registre de commerce, Attestation de la caisse de compensation). [↑](#footnote-ref-1)